

Le Rapport Faure et l'idée de changement

Marcel Lajeunesse

Volume 20, numéro 1, mars 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055706ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055706ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lajeunesse, M. (1974). Le Rapport Faure et l'idée de changement. *Documentation et bibliothèques*, 20(1), 27–33. <https://doi.org/10.7202/1055706ar>

Résumé de l'article

Le Rapport de la Commission internationale sur le développement en éducation (UNESCO) est une réflexion critique sur l'évolution de l'éducation dans le monde. À la suite d'un constat sévère de la situation présente, il recommande l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement de l'éducation, pensée en fonction des possibilités présentes et des exigences de l'avenir. Aux valeurs passées, il faut en substituer de nouvelles qui correspondent à la vie réelle, faite de progrès technique et de changement. L'école pourra de moins en moins assumer seule les fonctions éducatives de la société. Il faudra intégrer et exploiter les richesses culturelles nationales.

Le Rapport Faure et l'idée de changement

Marcel Lajeunesse

École de bibliothéconomie
Université de Montréal

Le Rapport de la Commission internationale sur le développement en éducation (UNESCO) est une réflexion critique sur l'évolution de l'éducation dans le monde. À la suite d'un constat sévère de la situation présente, il recommande l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement de l'éducation, pensée en fonction des possibilités présentes

et des exigences de l'avenir. Aux valeurs passées, il faut en substituer de nouvelles qui correspondent à la vie réelle, faite de progrès technique et de changement. L'école pourra de moins en moins assumer seule les fonctions éducatives de la société. Il faudra intégrer et exploiter les richesses culturelles nationales.

Si, pour l'Unesco, l'année 1972 fut l'Année internationale du Livre, 1973 vit la publication et surtout la diffusion du Rapport de la Commission internationale sur le développement de l'éducation, dit Rapport Faure.¹

En décembre 1970, à sa seizième session, la Conférence générale de l'Unesco autorisait le directeur général à constituer cette Commission.

«Le directeur général est autorisé à élaborer et à présenter aux États membres les éléments nécessaires à une réflexion sur les stratégies de l'éducation à l'échelon international:

... en constituant une Commission internationale sur le développement de l'éducation, en publiant le rapport et en le présentant avec ses commentaires aux États membres, au Conseil exécutif, à la Conférence générale, et en le prenant en considération dans l'élaboration des programmes futurs de l'Unesco en matière d'éducation.»²

En février 1971, la Commission de 7 membres fut constituée; le président Edgar Faure (France) en devint le président.³ Après avoir

tenu 5 importantes réunions de travail, visité 23 pays et 13 organisations internationales et régionales, étudié 81 documents préparés à son intention par des universitaires et des spécialistes de diverses disciplines, entendu 180 observateurs sur des problèmes spécifiques, la Commission remit son Rapport, *Apprendre à être*, en mai 1972.

Ce Rapport est très riche de réflexions et d'idées, de constatations et d'orientations. Il est un constat du «complexe éducatif mondial» et de son état de crise⁴, de même qu'un apport important à une nouvelle philosophie et politique de l'éducation. De plus, on peut se demander si ce Rapport, qui rompt avec l'idée de progrès qui fut à la base du développement de l'instruction publique en Occident, ne contribue pas à un nouveau concept dominant, l'idée de changement.

Le Rapport contient à la fois beaucoup de réalisme (ce Rapport s'adresse avant tout aux gouvernements et aux institutions d'enseignement) et un peu d'utopie (pour les groupes sociaux qui remettent en question le projet culturel même de nos sociétés). Les rapports des organisations internationales nous ont souvent montré, et le Rapport en fait, lui aussi, la preuve, que le libéralisme mondial des organismes supranationaux va plus loin que la somme des libéralismes nationaux.

Le diagnostic

La croissance démographique, considérable depuis quelques décennies, surtout dans

1 Edgar Faure et autres, *Apprendre à être*, Paris, Fayard-Unesco, 1972, 368 p.

2 Résolution 1.131, dans: *Ibid.*, 302.

3 Les autres membres de la Commission et co-auteurs du Rapport sont: Felipe Herrera, professeur à l'Université du Chili; Abdul-Razzak Kaddoura, professeur à l'Université de Damas; Henry Lopès, ministre des Affaires étrangères de la République populaire du Congo; Arthur V. Pétrovski, membre de l'Académie des sciences pédagogiques de l'U.R.S.S.; Majid Rahnena, ancien ministre de l'Enseignement supérieur d'Iran, et Frederick C. Ward, conseiller pour l'Éducation internationale à la Ford Foundation, U.S.A.

4 Philip H. Coomks, *La crise mondiale de l'éducation*, Paris, P.U.F. 1968. Préface de Raymond Aron.

le tiers-monde, à la fois augmentation du nombre des naissances et régression de la mortalité, pose des interrogations sérieuses. De 1960 à 1968, l'augmentation de la population fut de 17.1%, soit 1.98% par an, tandis que l'augmentation pour le groupe d'âge 5-19 ans fut de 20.4%, soit 2.35% par an. La croissance démographique touche surtout, comme on peut le prévoir, le tiers-monde: 2.23% par an en Asie, 2.45% en Afrique, 2.87% en Amérique latine, et 3.13% dans les États arabes. Par rapport à la population totale, 62.6% de la population en Afrique, 61% en Amérique latine, 63.6% dans les États arabes avaient moins de 24 ans (en comparaison de 46.9% pour l'Amérique du Nord, de 41.8% en Europe — U.R.S.S.).

Le Rapport se demande, avec raison, si la lutte contre l'analphabétisme ne contient pas un tissu d'illusions constamment entretenues. On constate actuellement que si le chiffre absolu des alphabètes augmente, celui des analphabètes augmente aussi, (selon les estimations de 1950, 1960 et 1970). Il faut noter, par contre, que le taux d'analphabétisme qui était de 44.3% en 1950 est estimé à 34.2% en 1970; et la Commission Faure affirme que le taux mondial d'analphabétisme, en 1980, atteindra au moins 29%, c'est-à-dire, environ 820 millions d'analphabètes.

L'éducation est devenue, depuis la fin de la grande guerre mondiale, le plus grand domaine d'activité du monde en termes de dépenses globales. En termes budgétaires, elle vient au second rang des dépenses publiques mondiales, immédiatement après les dépenses militaires. Les dépenses publiques d'enseignement augmentent plus vite que le produit national brut au niveau mondial. En 1960, 54.4 milliards de dollars, soit 3.02% du produit national brut (P.N.B.) étaient consacrés à l'éducation, tandis qu'en 1968, 120 milliards, soit 4.24% étaient investis dans les systèmes formels d'éducation. Selon la Commission, une somme de 200 milliards de dollars est plus réaliste, si l'on tient compte des dépenses privées de compagnies, d'entreprises publiques, lesquelles sont faites dans les pays développés.

Il faut ajouter, de plus, que sur les 132 milliards de dollars, les pays développés dépensent 120 milliards, et les pays en voie de développement 12 milliards seulement. Le Rapport constate que:

«Les États (à l'exception peut-être de quelques-uns) se trouvent placés devant ce dilemme: d'une part, il est, ou sera à plus ou moins longue échéance, impossible ou tout au moins irrationnel de mobiliser des

ressources financières directement proportionnelles à la demande globale de scolarisation; d'autre part, la demande d'éducation revêt déjà, ou est appelée à revêtir, des dimensions très supérieures à la capacité d'absorption optimale des systèmes traditionnels d'éducation... Est-il raisonnable de prétendre répondre à cette pression dans le seul cadre institutionnel et budgétaire existant et n'y a-t-il pas lieu de recourir à d'autres formes et à d'autres moyens?»⁵

L'éducation est aussi, tout à la fois, un monde en soi et un reflet du monde. Le Rapport constate que l'éducation (ou plutôt les systèmes d'éducation) a été un instrument privilégié de maintien des valeurs et des rapports de forces existants: transmettre les valeurs du passé, consolider les valeurs existantes, former des individus aptes à vivre dans la société telle qu'elle est. C'est dire le rôle de conservation et de stabilité que remplit l'éducation dans nos sociétés.⁶ L'éducation reflète la société: à société bloquée, école bloquée. Il faut dire, quand même, que l'éducation peut exercer aussi bien l'une que l'autre fonction de reproduction et de renouvellement.

Il est manifeste aussi que les systèmes actuels d'éducation subissent une double contestation: d'une part, véritable contestation, active, radicale, d'autre part, apathie, désaffection, manque général d'enthousiasme.

Une croissance linéaire des dépenses éducatives, une réforme mineure des structures, l'accumulation progressive du savoir ne peuvent conduire qu'à des impasses. Et que dire des pays du tiers-monde qui ont hérité des modèles importés, qui transmettent un savoir occidental et qui sont acculés à une concurrence désespérée de développement avec les pays de l'Ouest. Le Rapport Faure n'est pas qu'un constat.

«Le monde actuel — marqué par l'explosion démographique, les impératifs du développement économique et de la lutte contre la faim, la Révolution scientifique et technique, la multiplication des connaissances, la promotion des masses, les conséquences et les expressions nouvelles

5 Faure, *Apprendre à être*, 56.

6 La Commission Faure s'inspire des thèses des sociologues français Bourdieu et Passeron. Voir leurs volumes: *Les héritiers: les étudiants et la culture* et *La reproduction*. Elle cite la phrase d'Alain Girard: «Le système scolaire est tel qu'il fonctionne pour le compte et dans l'intérêt des héritiers» (p. 84).

de l'idée démocratique, l'extension et la prolifération des moyens d'information et de communication — ce monde qui pose et posera tant d'exigences nouvelles à l'éducation ne contient-il pas en lui-même des moyens nouveaux, dont celle-ci peut et doit se saisir, sous peine de faillir à sa mission.»⁷

«La rénovation de l'éducation, *rendue nécessaire* par des fonctions de la pratique éducative, *exigée* par la transformation des structures socio-économiques et par la révolution scientifique et technologique, *devient possible* grâce à la conscience des peuples, à la recherche scientifique et au progrès des technologies qui intéressent l'éducation.»⁸

L'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement de l'éducation

Avant de discuter du développement de l'éducation, la Commission Faure prend position sur le développement tout court. Contrairement aux propositions Mansholt — M.I.T. — Club de Rome, le Rapport préconise la poursuite de la croissance.

«Certains esprits n'hésitent pas à suggérer l'arrêt total de la croissance — *zero growth* — sous le prétexte d'en limiter les dégâts et d'autres, sans aller ouvertement jusqu'à ce point extrême, préconisent sous la forme d'une politique de l'écologie, une renaissance du malthusianisme. De telles solutions aboutiraient à consolider les inégalités entre les peuples et même à accentuer les dispositions tendanciennes.»⁹

L'idée-force qui sous-tend les transformations proposées est que le temps présent n'exige pas, en éducation, «de faire *ni plus, ni mieux* mais de faire *différent*».¹⁰ Il devient urgent de modifier radicalement la répartition et l'utilisation des dépenses et avant tout de l'acte éducatif lui-même. D'ailleurs, la recherche des dernières décennies a bien montré que l'éducation n'est pas forcément un facteur ni de démocratisation, ni d'unité nationale, ni de diminution des disparités sociales et éco-

nomiques. Mais la «démocratie vivante, créatrice, évolutive» dans le monde de l'éducation que prône la Commission Faure suppose:

«un remaniement des structures éducatives, permettant un ample élargissement des choix, une restauration de l'éducation permanente; l'individualisation des contenus; la prise de conscience, par les apprenants, de leur situation, de leurs droits et de leurs volontés propres; le dépérissement des formes autoritaires de l'enseignement au profit des idées d'autonomie, de responsabilité et de dialogue; une formation pédagogique des enseignants axée sur la connaissance et le respect des multiples aspects de la personnalité humaine; la substitution de l'orientation à la sélection; la participation des utilisateurs à l'élaboration des politiques et à la gestion des institutions éducatives; la décentralisation et la débureaucratiation de l'action éducative.»¹¹

La pédagogie, art ancien, est devenue une science nouvelle par le développement parallèle des sciences du comportement et des techniques d'enseignement. La pédagogie est liée de plus en plus aux sciences humaines et sociales, à la psychologie, à la cybernétique, aux mass media.

«Que l'on ait en vue la simple amélioration des systèmes existants ou la mise en place de nouvelles stratégies d'apprentissage, les développements scientifiques ou techniques n'auront une prise globale sur l'orientation actuelle que si:

- des *rapprochements interdisciplinaires* sont organisés systématiquement entre les divers chercheurs des «sciences de l'éducation» qui sont aujourd'hui à peine juxtaposés;
- des *institutions de développement éducatif* permettent de passer du laboratoire ou du «projet pilote» à l'utilisation en vraie grandeur en prenant en compte les stratégies et la logistique requises;
- des *réseaux de dissémination* assurent une ample diffusion d'information auprès des travailleurs de l'éducation, notamment par le canal des instituts de formation des éducateurs de tout niveau.»¹²

7 Faure, *Apprendre à être*, 46.

8 *Ibid.*, 120.

9 Edgar Faure, «L'éducation et le destin de l'homme», *Le Courrier de l'Unesco*, XXVe année (novembre 1972), 8.

10 Hérard Jadotte, «Le Rapport Faure: une offensive du libéralisme éducatif», *Forum* (U. de M.), vol. 7, no 23 (2 mars 1973), 3.

Pour la Commission Faure, les outils du changement existent. Ils permettent un retour à l'expression orale et accordent une place plus grande à l'image. La Commission croit

11 Faure, *Apprendre à être*, 92.

12 *Ibid.*, 127.

que «le recours aux moyens audio-visuels, en plus des fruits immédiats qu'on en attendra, au niveau de l'information pratique et de l'animation sociale, peut ouvrir les voies d'une acculturation plus profonde en stimulant le goût d'apprendre et le désir de s'approprier d'autres modes de communication, y compris la communication écrite». ¹³ La priorité de plus en plus accordée, dans le fait éducatif, à l'acte d'apprendre sur l'acte d'enseigner exige l'emploi de moyens qui en tiennent compte.

«... On est désormais en droit de parler d'une mutation du processus d'apprentissage (*learning*) qui tend à prendre le pas sur le processus d'enseignement (*teaching*). Les théories nouvelles de l'apprentissage mettent en lumière le principe de contiguïté, l'importance des besoins et des motivations, celle du choix des contenus, le caractère hiérarchique des apprentissages, l'interrelation entre le contenu et le milieu, etc. Les pratiques d'apprentissage sont actuellement affectées par les relations désordonnées, parfois concurrentielles, entre les différents véhicules de la connaissance. D'où la nécessité de systèmes qui les associent et les concertent (*multi-media systems*).» ¹⁴

Les modalités de l'apprentissage tendent à multiplier les processus et les équipements d'apprentissage indépendant (enquêtes et recherches, centres de documentation, bibliothèques, médiathèques) et les formules adaptives (stations d'interrogation collective, machines à enseigner). Le Rapport mentionne, d'ailleurs, les énormes moyens pouvant servir à des fins éducatives au sens large, dans le monde:

«L'ensemble de la presse (7,980 quotidiens d'intérêt général tirant au total à plus de 350 millions d'exemplaires, plus de 615 millions pour les périodiques); le livre (487,000 titres publiés en 1968); 798,297 bibliothèques — nationales, publiques, scolaires, universitaires et spécialisées — contenant quelque 5 milliards de volumes; 14,374 musées recevant chaque année des centaines de millions de visiteurs; 674 millions de postes de radio, captant les programmes de 18,850 stations émettrices et 236 millions de récepteurs de télévision, reliés à 13,140 stations; les films distribués par un réseau de 252,000 salles.» ¹⁵

L'école pourra de moins en moins prétendre assumer seule les fonctions éducatives de la société. Pour la Commission Faure, l'industrie, l'administration, les communications, les transports peuvent et doivent y avoir part. Les collectivités locales, aussi bien que la communauté nationale, sont en elles-mêmes éminemment éducatives.

«L'enseignement souffre essentiellement de l'écart existant entre ses contenus et l'expérience vécue des élèves entre les systèmes de valeurs qu'il propage et les objectifs visés par les sociétés, entre l'âge de ses programmes et celui de la science vivante. Lier l'éducation à la vie; l'associer à des objectifs concrets; établir une corrélation étroite entre la société et l'économie; inventer ou redécouvrir une éducation en étroite symbiose avec le milieu ambiant.» ¹⁶

«Dès que l'on admet l'opportunité d'élargir les systèmes actuels, voire d'adopter des formules alternatives ou substitutives, on ne peut manquer d'apercevoir la richesse des facteurs éducatifs issus des métiers, véhiculés par la vie quotidienne, par les structures de l'économie et de l'administration, agissant en dehors de l'école dans le cadre des relations de famille et de travail, au sein de la communauté à travers les mass media, etc. La mise en œuvre de ce potentiel et de ces virtualités ne peut cependant se concevoir sans l'adoption et l'application de stratégies d'un type nouveau. La présente décennie devrait être marquée par l'introduction de stratégies des alternatives éducatives.» ¹⁷

Pour la Commission Faure, le concept de stratégie recouvre trois notions: d'abord, l'organisation d'éléments réunis dans un ensemble cohérent (élément combinatoire); ensuite, la prise en considération du hasard dans le déroulement des événements (élément probabiliste); enfin, la volonté de faire face à ce hasard et de le maîtriser (élément volontariste). La stratégie a pour objet de traduire la politique en un ensemble de décisions conditionnelles, déterminant les actes à accomplir en fonction des différentes situations qui peuvent se présenter dans l'avenir. Comme toute politique de l'éducation, les options politiques, les traditions et les valeurs d'un pays, ainsi que l'idée qu'il se fait de son avenir, c'est donc une fonction qui relève de la souveraineté nationale. Nationales dans leur contenu et

13 *Ibid.*, 73.

14 *Ibid.*, 148.

15 *Ibid.*, 43. Chiffres de 1968.

16 *Ibid.*, 80.

17 *Ibid.*, 198.

leurs options, les stratégies éducatives n'en peuvent pas moins trouver des inspirations dans le contexte international ou continental.

«... L'éducation revêtant, de nos jours, les dimensions d'un projet universel, de la plus vaste et de la plus lointaine portée, elle comporte implicitement des finalités d'ordre universel, susceptibles d'être explicitées dans le sens de quelques grands idéaux communs aux hommes d'aujourd'hui. Ces finalités à vocation universelle, nous les avons trouvées dans l'humanisme scientifique, dans le développement de la nationalité, dans la créativité, dans l'esprit de responsabilité sociale, dans la recherche de l'équilibre entre les composantes intellectuelles éthiques, affectives et physiques de la personnalité, enfin dans la perception positive des destinées historiques de l'humanité.»¹⁸

L'éducation permanente

Les membres de la Commission Faure sont convaincus que l'éducation permanente n'est pas seulement une théorie, mais déjà une réalité; que les véritables solutions au problème de l'inégalité ne peuvent être trouvées que dans une réorganisation complète, selon le principe d'une éducation permanente, car le processus éducatif devenant continu, les notions de réussite et d'échec changent de signification. Le Rapport souligne que l'être humain ne cesse de s'instruire et de se former tout au long de sa vie, et d'abord sous l'influence des milieux où se situe son existence. Il s'agit désormais «non pas de prolonger l'école par des cours du soir, mais de ne pas séparer la formation de l'enfant de celle de l'adulte»¹⁹. L'enseignement de l'avenir devra être souple. Le rythme du progrès technique s'accroissant, beaucoup d'individus seront amenés à exercer plusieurs métiers ou à changer fréquemment de lieu de travail. L'éducation devra mettre l'individu en mesure de s'adapter au changement, à l'inconnu.

L'idée d'éducation permanente est la clé de voûte de la Cité éducative, souhaitée par la Commission. Ce concept s'étend à tous les aspects du fait éducatif; il les englobe tous. On ne peut identifier dans l'éducation une partie permanente du reste qui ne le serait pas. Autrement dit, l'éducation permanente n'est ni un système, ni un domaine éducatif, mais le principe sur lequel se fonde l'organisation globale d'un système et donc l'élaboration de chacune des parties.

L'éducation doit s'étendre désormais à toute la vie humaine. L'instruction au sens traditionnel du terme ne suffit plus: il faut apprendre à être. Il y a, par ailleurs, une imprécision dans les objectifs fondamentaux de l'éducation permanente; comme le soulignait une critique, il aurait fallu les définir de façon beaucoup plus opérationnelle:

«Apprendre à quoi? On peut apprendre à être plus efficace, plus mobile, plus instruit, plus libre, on peut apprendre à être plus capable de participation, de coopération et de communication, etc. Il s'agit là d'objectifs bien différents qui reflètent des schèmes de valeurs, des philosophies de la vie, des conceptions de l'homme bien différents. Et selon ces objectifs de base, c'est dans des optiques très différentes que l'on parlera d'éducation continue, que l'on aura recours aux diverses techniques de diffusion ou d'évaluation.»²⁰

Quoiqu'intéressante, cette remarque nous semble excessive. Nous croyons que l'idée de changement recouvre ces différents objectifs, et nous pensons que l'Institut canadien d'éducation des adultes a raison de voir, dans l'éducation proposée par le Rapport Faure, deux dimensions complémentaires:

«Elle doit préparer aux changements, rendre apte à les accepter et à en profiter, créer un état d'esprit dynamique, non conformiste et non conservateur. Parallèlement, elle doit jouer le rôle d'antidote à de nombreuses déformations de l'homme et de la société; car une éducation démocratisée doit pouvoir porter remède à la frustration, à la dépersonnalisation et à l'anonymat dans le monde moderne, de même que l'éducation permanente peut atténuer l'insécurité au profit d'une optimisation de la mobilité professionnelle.»²¹

On doit se demander enfin comment la Commission internationale sur le développement en éducation voit l'université de demain. Face à l'université, le simple réformisme lui semble trop timide. Il s'agit de transformer l'enseignement post-secondaire.

«En vue de dispenser un enseignement réellement approprié à une «clientèle» de plus en plus nombreuse et différenciée, une diversification très poussée des institutions

18 *Ibid.*, 180.

19 Antoine Brock, «Vers la cité éducative», *Le Courrier de l'Unesco*, XXVe année (novembre 1972), 5.

20 Charles Caouette, «Le Rapport Faure: paradis perdu ou défi à relever», *Forum* (U. de M.), vol. 7, no 24 (9 mars 1973), 5.

21 L'ICEA — L'Institut canadien d'éducation des adultes, vol. 8, no 4 (décembre 1972), 4-5.

post-secondaires s'impose. Mais cela suppose au préalable un changement dans les attitudes traditionnelles à l'égard de l'Université. En effet, si les institutions d'un type nouveau sont trop dénuées de prestige aux yeux du public, elles ne rempliront pas leur objet et les universités de type traditionnel continueront à être surchargées et appliqueront nécessairement des procédures discriminatoires.»²²

Les conditions d'admission dans les nouvelles universités devraient être libérales, non formelles, c'est-à-dire centrées sur les motivations et l'avenir professionnel des candidats, plutôt que sur les diplômes officiels. L'accès aux établissements d'enseignement supérieur devrait être ouvert non seulement aux étudiants dits réguliers, mais à une clientèle beaucoup plus large: anciens diplômés, cadres et travailleurs désireux de se perfectionner ou de se recycler. Il va sans dire que l'automatisme diplôme-emploi ne sera plus la motivation de la poursuite d'études supérieures.

Conclusion

L'élaboration d'une nouvelle philosophie de l'éducation devrait intéresser tous ceux qui œuvrent de près ou de loin dans ce domaine. À plus forte raison, quand l'éducation que l'on propose se situe hors les murs traditionnels de l'école. Ceux qui ont pour fonction la dissémination de l'information, la diffusion de la documentation ou la sauvegarde de la production culturelle nationale sont concernés par le Rapport Faure. Si le Rapport Faure n'est pas le premier coup de barre face à l'évolution présente et passée de l'éducation, il est sûrement le plus autorisé et le plus prestigieux.

Appendice

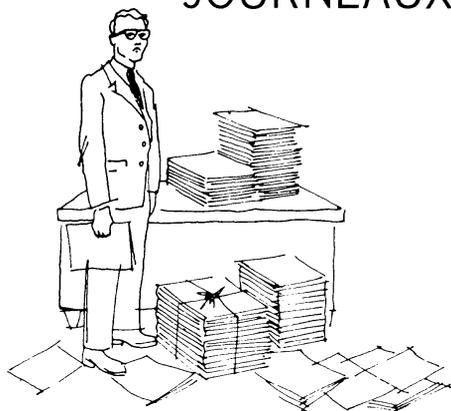
*Les 21 points d'une nouvelle stratégie de l'éducation*²³

1. Nous proposons l'éducation permanente comme idée maîtresse des politiques éducatives pour les années à venir, aussi bien pour les pays développés que pour les pays en voie de développement.
2. Prolonger l'éducation à travers tous les âges de l'homme, sans la limiter aux murs de l'école, cela suppose une restructuration globale de l'enseignement. L'éducation doit s'élargir aux dimensions d'un véritable mouvement populaire.
3. L'éducation doit pouvoir être dispensée et acquise par une multitude de moyens. L'important n'est pas de savoir quel chemin on a suivi, mais ce qu'on a appris et acquis.
4. Abolir les barrières artificielles ou désuètes entre les différents ordres, cycles et niveaux d'enseignement.
5. L'éducation des enfants d'âge pré-scolaire devrait s'inscrire au nombre des grands objectifs des années '70.
6. Des millions et des millions d'enfants et de jeunes sont condamnés à se passer de toute instruction. Il faut donc inscrire au premier rang des politiques éducatives la généralisation de l'éducation élémentaire, sous des formes diversifiées, selon les possibilités et les besoins.
7. Abolissons les distinctions rigides entre les différents types d'enseignement (général, scientifique et professionnel) en conférant à l'éducation, dès le primaire, un caractère tout à la fois théorique, technologique, pratique et manuel.
8. L'éducation doit avoir pour but non seulement de former les jeunes en vue d'un métier déterminé mais surtout de les mettre en mesure de s'adapter à des tâches différentes et de se perfectionner sans cesse, dès qu'évoluent les formes de production et les conditions de travail: elle doit tendre ainsi à faciliter les reconversions professionnelles.
9. La responsabilité de la formation technique ne devrait pas incomber uniquement au système scolaire, mais être partagée entre les écoles, les entreprises et l'éducation extrascolaire.
10. Au niveau de l'enseignement supérieur, une diversification très large s'impose. Ce qui exige au préalable un changement dans les attitudes traditionnelles à l'égard de l'Université.
11. L'accès aux différents types d'enseignement et aux fonctions professionnelles devrait dépendre des seules connaissances, capacités et aptitudes de chacun.
12. Le développement rapide de l'éducation des adultes, scolaire et extrascolaire, doit être l'un des objectifs primordiaux des stratégies éducatives des dix années à venir.
13. Toute année d'alphabétisation doit s'articuler sur les objectifs du développement socio-économique du pays.

²³ *Le Courrier de l'Unesco*, XXVe année (novembre 1972), pp. 20-32. Le lecteur pourra aussi consulter: *Unesco, pages documentaires*, publié par la Commission canadienne pour l'Unesco, no 9 (janvier 1973), pp. 7-8.

14. L'éthique nouvelle de l'éducation tend à faire de l'individu le maître et l'auteur de son propre progrès culturel.
15. Les systèmes éducatifs doivent être conçus et planifiés compte tenu des possibilités offertes par les techniques nouvelles.
16. Les enseignants doivent être préparés en vue des rôles nouveaux qui leur incomberont du fait des technologies éducatives.
17. Idéalement, la fonction d'enseignant est la même et revêt la même dignité, quel que soit le secteur où elle s'exerce. La distinction entre instituteurs, maîtres de l'enseignement technique, maîtres secondaires, professeurs d'université, etc., ne devrait impliquer aucune hiérarchisation.
18. Les conditions de formation des enseignants doivent être profondément modifiées afin qu'ils soient des éducateurs, plus que des spécialistes de la transmission de connaissances.
19. Faire appel, au côté des enseignants professionnels, à des auxiliaires (ouvriers, techniciens, cadres, etc.). Faire appel aussi au concours des élèves et étudiants: ils s'éduqueraient eux-mêmes tout en éduquant les autres.
20. Contrairement aux pratiques traditionnelles, c'est à l'enseignement de s'adapter à l'enseigné, non à l'enseigné de se plier aux règles pré-établies de l'enseignement.
21. Les enseignés, jeunes et adultes, doivent pouvoir exercer des responsabilités en tant que sujets, non seulement de leur propre éducation, mais de l'entreprise éducative dans son ensemble.

IL Y A UN MOYEN TRES SIMPLE D'ACHETER DES PERIODIQUES, LIVRES, JOURNEAUX, ANNALES, ETC.



Peut-on éliminer toutes les difficultés? Certainement pas. Cependant, grâce au Service d'abonnements Ebsco, il est possible de simplifier beaucoup votre travail, puisque nous nous occupons des périodiques, des journaux aussi bien que des livres.

Pour de plus amples renseignements concernant notre Service, téléphonez-nous ou écrivez-nous dès aujourd'hui.

EBSCO SUBSCRIPTION SERVICES

division of **EBSCO**
Industries
Inc. 

Six Thorncliffe Park Drive
Toronto, Canada M4H 1H3
(416) 421-9000